

## information municipale

### La 26<sup>ème</sup> Fête du Sport

Le programme vous est distribué avec cet Info-Flash.

**Le samedi 19 septembre :**

- **À partir de 14 h** devant le Pôle sportif, chacun pourra s'initier à plusieurs disciplines. Un Pas'sport sera remis à chaque inscription permettant d'évoluer dans plusieurs activités sportives. Elles pourront s'effectuer en binôme (enfant/adulte) dans le cadre de l'opération "Sentez-vous sport".
- **À partir de 15 h**, 2 courses cyclistes (course Pass Cyclisme FFC et course Cadets) : départs et arrivées rue George-Sand.
- **À 18 h**, tirage au sort pour récompenser les pas'sports les plus complets.
- **À 20 h 30 à la salle Omnisports**, match de futsal France/Catalogne. Les deux formations sont réputées pour être des joueuses techniques portées vers l'avant. Spectacle et suspens, tous les ingrédients sont réunis pour que la soirée soit une réussite!

**Tarif : gratuit pour les moins de 6 ans, 2,50 € pour les - de 12 ans, 5 € au-delà. Billets en vente à la Vitrine, en Mairie et le soir du spectacle.**

### 16<sup>ème</sup> National à Pétanque

**dimanche 20 septembre, au Pôle de la viande.** Finales en fin d'après-midi. Venez nombreux encourager les équipes !

### La tournée de relève des compteurs d'eau

se déroulera **du 1<sup>er</sup> septembre jusqu'à fin octobre.** Il appartient à chaque abonné de vérifier régulièrement sa consommation afin d'éviter tout risque de surconsommation due à une fuite sur le domaine privé.

Il est demandé de rendre accessibles les compteurs installés à l'intérieur et non équipés d'un module radio, pour en faciliter la lecture. **En cas d'absence, une carte réponse déposée dans la boîte aux lettres devra être retournée en Mairie. Sans réponse, un forfait sera automatiquement appliqué.**

Merci de réserver un bon accueil à l'agent communal chargé de cette fonction.

### La cérémonie des nouveaux habitants

aura lieu **le samedi 14 novembre à 11 h au Pôle festif.** Les nouveaux Talaudiérois arrivés sur la Commune entre le **1<sup>er</sup> septembre 2014 et le 31 août 2015** qui souhaitent y participer doivent se faire connaître à l'accueil de la Mairie ou par courriel à l'adresse [contact@mairie-la-talaudiere.fr](mailto:contact@mairie-la-talaudiere.fr)

### La Maison du Patrimoine et de la Mesure

**change ses horaires d'ouverture dès la rentrée :** ouverture les jeudi et vendredi, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche du mois de 14 h-18 h. Entrée gratuite le 1<sup>er</sup> dimanche du mois.

La Maison vous accueille :

- **Dimanche 6 septembre**, avec une animation sur **les mesures du Moyen-Age**. Venez découvrir et utiliser la Canne du maître d'œuvre, la Corde à 13 nœuds, etc. **Tout public - Entrée gratuite.**
- **Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14 h à 18 h :** **Journées européennes du patrimoine.** Exposition consacrée à l'histoire et au devenir du Clos Brossy, future Maison du Patrimoine. **Tout public - Entrée gratuite.**

### La cérémonie des anniversaires de mariage

se déroulera **le dimanche 18 octobre.**

Elle concerne les couples habitant La Talaudière, ayant 50, 60, 65, 70 ans de mariage ou plus dans le courant de l'année 2015.

### Des aides financières pour passer son BAFA

et devenir animateur sont encore disponibles. Renseignements et dossier de candidature à retirer au Pôle jeunesse. Celles-ci s'adressent aux 16-25 ans de la Commune de La Talaudière. Contact : Isabelle Vallon au **04 77 53 95 30** ou [pjl@talaudiere.fr](http://pjl@talaudiere.fr)

### La Vitrine

: Joëlle Pradier a ouvert cette nouvelle saison artistique avec son exposition "État d'âme", visible jusqu'au 12 septembre. Ce sera ensuite au tour de **Robert Vigaud** de nous faire voyager sur "**Le Haut Plateau**" grâce à ses peintures. **Exposition du 15 septembre au 10 octobre.** Pour sa prochaine saison artistique 2016-2017, La Vitrine est à la recherche d'artistes et d'artisans. Si vous souhaitez proposer une exposition, vous pouvez dès à présent déposer votre candidature en ligne sur le site [www.mairie-la-talaudiere.fr](http://www.mairie-la-talaudiere.fr) rubrique Culture - La Vitrine.

### Nouveau pont sur l'Onzon

- **rue du Puits Pointu.** Depuis juillet et jusqu'à fin septembre, la rue du Puits-Pointu est interdite à toute circulation pour permettre la réfection du pont sur l'Onzon. Des feux tricolores sont mis en place pour gérer la circulation. **Soyez prudents et respectez les interdictions de stationnement que cela entraîne.**



## L'enquête publique 3<sup>ème</sup> ligne de tramway

est lancée. Dans le cadre du projet de prolongement de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway de Saint-Etienne Métropole, la communauté d'agglomération organise une concertation publique d'une durée totale d'environ 9 mois. La première phase se déroule **jusqu'au 15 janvier 2016**. Elle porte essentiellement sur les points liés à l'opportunité et les objectifs de l'opération ainsi que sur les variantes de tracés. Chaque habitant de Saint-Etienne Métropole peut consulter et réagir au dossier de concertation consultable au siège de Saint-Etienne Métropole en Mairie de Saint-Etienne et de Saint-Priest en Jarez. Ce dossier est aussi disponible au format numérique accompagné d'un registre en ligne sur les sites : [www.reseau-stas.fr](http://www.reseau-stas.fr), [www.agglo-st-etienne.fr](http://www.agglo-st-etienne.fr), [www.saint-etienne.fr](http://www.saint-etienne.fr), [www.saint-priest-en-jarez.fr](http://www.saint-priest-en-jarez.fr)

## Ma ruche je l'aime, je la déclare!

Tous concernés par la déclaration des ruchers! Toute personne possédant une ou plusieurs ruches est invitée à déclarer sa ou ses ruches.

### Pourquoi déclarer?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire, et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Pour les gérer il est indispensable de savoir où les abeilles sont installées. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous

prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers.

### Qui doit déclarer?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

### Quand doit-on déclarer ?

Tous les ans, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 29 février.

### Comment déclarer?

Par internet sur le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

Par papier en retournant le document Cerfa N° 13995\*02.

**Merci pour les abelles !**

## LE SOU Centre culturel communal

**Le carrousel des moutons / samedi 26 septembre - 20 h 30**

Une pianiste aux doigts de fée rêve à son acrobate en pyjama. Ils ont l'air amoureux. Le chevalier somnambule gravit, escalade, se balance, glisse, et disparaît sous le piano. Elle n'interrompt pas ses gammes même lorsque le piano se cabre et s'envole dans les airs... Ce carrousel est une boîte à musique à dormir debout, fait de délicatesse, de poésie, de facéties et de jongleries.

## divers

### Le Club Informatique Talaudiérois

vous propose **de 20 h à 22 h, du lundi au vendredi (détail selon inscriptions)** des animations pour débutants, confirmés, passionnés de photos et montages diaporamas

Inscriptions :

- samedis 19 et 26 septembre 2015, de 9 h à 12 h
- lundi 28 septembre 2015, de 18 h à 19 h 30

Salle informatique de l'école Michelet, entrée rue Romain Rolland

Renseignements : 06 30 48 11 33 - [www.cital.org](http://www.cital.org)

### Le Centre Social

Inscriptions de la rentrée :

- Centre de Loisirs des mercredis : mercredi 2 septembre de 10 h à 18 h 30. / Ouverture le 9 septembre.
- Activités : vendredi 4 septembre de 15 h à 19 h et la semaine suivante.

Ouverture de la Ludothèque le 7 septembre.

Début des ateliers la semaine du 14 septembre

**Recherche bénévoles : accompagnez une personne en situation de handicap les vendredis après-midi pour lui permettre de participer à un atelier créatif.**

### Point vadrouille!

Plus de 4 mois après leur départ, Jean-Pierre et Marie-Christine Rico, dont nous suivons le parcours au fil des parutions de notre Info-Flash, respectent parfaitement leur planning et ont déjà parcourus près de 6 000 Km.

Nous les avions laissés en juin aux portes de la Grèce où ils ont assisté en témoins de l'histoire aux récentes manifestations devant le Parlement d'Athènes. Depuis, ils ont traversé la Turquie et ont même visité Istanbul et sont à l'heure où nous écrivons en Bulgarie. N'hésitez pas à visiter leur blog qui vous fera vivre en images et en anecdotes leur périple !



Retrouvez les actualités de nos deux cyclistes Talaudiérois sur le site <https://lunedemielenvelo.wordpress.com>



## La tribune des lecteurs

Prochaine réunion du Conseil municipal :  
**LUNDI 28 SEPTEMBRE**, à 18 h 30, en Mairie (ouverte au public)  
Édité par la Municipalité de la Talaudière - diffusé gratuitement, reproduction et vente interdite